

# Information pour les membres du comité exécutif et les présidences régionales



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

Nos actions, nos initiatives et notre engagement actif dans la défense des droits des retraités et des aînés nous confèrent une position distinctive au sein des associations qui les représentent au Québec.

Les services et avantages que nous offrons à nos membres contribuent à la renommée de l'Association, tout en attirant un nombre croissant de retraités et de préretraités. Cette évolution constante témoigne de l'efficacité et de la pertinence de nos services, ainsi que de la valeur des actions menées dans l'espace public pour défendre leurs intérêts.

L'AQRP a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux de ses membres et de l'ensemble des aînés du Québec.

L'année 2024-2025 a été particulièrement intéressante en ce qui a trait à la croissance du nombre de membres pour l'AQRP.

## Répartition des membres en région

Régions	Nombre de membres
Abitibi-Témiscamingue (01)	599
Bas-Saint-Laurent (02)	1161
Centre-du-Québec (03)	1329
Chaudière-Appalaches (15)	1814
Estrie (04)	2 690
Gaspésie-Les Îles (05)	469
Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais (06)	498
Lanaudière (07)	1964
Laurentides (08)	2134
Laval (18)	1336
Mauricie (09)	1838
Montérégie (11)	4 946
Montréal (10)	4 043
Outaouais (12)	1290
Québec-Est (13)	3826
Québec-Ouest (14)	4 501
Saguenay-Côte-Nord (16)	1282
Total en date du 28 février 2025	35720

# Défense des droits et représentation des membres

## Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement d'associations nationales de personnes aînées. Elle constitue un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement pour les dossiers qui touchent ou qui rejoignent les préoccupations des personnes aînées québécoises, notamment en matière de revenus et de finance, de santé et d'hébergement.

Les associations membres sont :

**AAR** — Alliance des associations de retraités

**AQDER** — Association québécoise des directions d'établissement d'enseignement retraitées

**AQDR** — Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

**AQRP** — Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic

**AREQ**

**RIIRS** — Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé

Nous travaillons actuellement à la préparation d'une tournée pour reconnaître les initiatives innovantes au service du mieux-être des aînés (Innov'Aînés). Nous visiterons plusieurs régions du Québec pour appuyer certains projets.

## Loi 15

La Cour suprême du Canada vient de rendre sa décision en lien avec les demandes de permission d'appeler, déposées par les associations syndicales et le procureur général du Québec. Les deux demandes sont rejetées par la Cour.

Il y aura d'autres étapes en lien avec l'indemnisation des retraités au sens de la Loi 15 (les participants qui ont commencé à recevoir une rente de retraite ou qui en ont fait la demande à l'administrateur du régime, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 12 juin 2014, sont considérés comme des retraités au 31 décembre 2013).

En ce qui a trait aux retraités ayant pris leur retraite après le 31 décembre 2013, le maintien de la décision de l'honorable juge Moulin de la Cour supérieure du Québec et de celle de la Cour d'appel du Québec a pour effet, entre autres, qu'aucune indexation automatique de la rente à la retraite ne peut leur être accordée. Toutefois, une indexation ponctuelle de la rente peut être prévue lorsqu'un excédent est constaté dans une évaluation actuarielle postérieure à celle du 31 décembre 2013.

En ce qui concerne les participants retraités, la conclusion a été atteinte, mais la seconde partie de la cause, qui concerne les réparations nécessaires, doit encore être traitée. Dans le cas du Régime complémentaire de retraite pour les employés de la Régie intermunicipale de police Roussillon, la seconde partie de la cause n'aura pas d'incidence, car l'indexation automatique des rentes des retraités n'a pas été suspendue.

Nous nous battons depuis maintenant 10 ans pour la défense des droits de l'ensemble des retraités touchés par cette loi. Il est donc important de souligner la victoire pour certains retraités ayant déjà pris leur retraite au moment de l'entrée en vigueur de la loi, en 2014. Cependant, comme cette décision va créer deux classes de retraités, nous considérons que la victoire n'est que partielle.

## Loi 126

Depuis 2017, l'AQRP soutient une action collective majeure contre la Loi 126, qui a suspendu l'indexation des pensions du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) pendant six ans (2018-2023 ou 2021-2026, selon les cas). Après cette période, l'indexation des pensions pour les services antérieurs à 1982 est également réduite de moitié.

Concrètement, cette loi a entraîné des pertes financières importantes pour des milliers de retraités. L'action collective, menée par M. René Allard avec l'appui d'avocats spécialisés, vise à rétablir l'indexation normale des pensions et récupérer les sommes perdues. Aujourd'hui, les pertes globales sont estimées à plus de 1 milliard de dollars.

Les retraités concernés ont reçu un avis en septembre 2024 les informant de l'évolution du dossier. Si vous avez pris votre retraite avant juillet 2019, vous faites probablement partie de l'action collective. Aucune démarche n'est requise pour en bénéficier, et il n'y a aucuns frais à payer même en cas de jugement défavorable.

L'AQRP et d'autres associations de retraités ont financé cette action, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre la bataille juridique. Les membres peuvent soutenir l'action collective par une contribution volontaire *via* une retenue à la source de 10 \$ par mois.

Nous continuerons de vous informer de l'avancement du dossier dans nos infolettres, dans la revue *Reflets*, et également sur le site Web de l'AQRP.

## Tribune des retraités

La Tribune des retraités est une table de consultation entre six associations de retraités et le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). La volonté des associations est de trouver et de proposer des pistes de solutions qui permettraient d'améliorer la situation financière des retraités de l'État.

Le président provincial de l'AQRP, M. Paul-René Roy, est devenu depuis peu le porte-parole de cinq associations. Nous tentons de conserver le dialogue afin de faire valoir que l'appauvrissement des retraités de l'État est réel et nous voulons trouver des solutions concrètes.

Bien que nous ne soyons pas dans une négociation, ce canal de communication est très important, car nous pouvons discuter de scénarios concrets.

## Observatoire de la retraite

L'AQRP poursuit sa collaboration avec l'Observatoire de la retraite afin d'analyser les défis liés aux régimes de retraite.

En 2024, l'AQRP a commandé une étude mettant en lumière les difficultés financières croissantes des aînés et des travailleurs d'expérience. Les résultats de l'enquête révèlent une réalité préoccupante : avec des revenus bien en dessous du seuil de viabilité, plusieurs aînés doivent choisir entre des besoins essentiels comme le logement et les médicaments. Parallèlement, de nombreux travailleurs retardent leur départ à la retraite, craignant que l'inflation ne fasse fondre leur épargne.

Pour plus de détails, vous trouverez l'étude complète sur le site Web de l'AQRP.

## Commission parlementaire

Le président provincial, M. Paul-René Roy, ainsi que la directrice générale, M<sup>me</sup> Véronique Guay, ont pris part à la commission parlementaire sur la Politique nationale de soutien à domicile du Québec, une initiative portée par la ministre responsable des Aînés, Sonia Bélanger. Dans le cadre de la commission, l'AQRP a présenté son mémoire au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), proposant un modèle de financement progressif basé sur les revenus.

La ministre Sonia Bélanger prévoit présenter la Politique nationale de soutien à domicile d'ici décembre 2025. L'AQRP demeure engagée à défendre les intérêts des aînés pour un système plus juste et efficace et sera présente à une journée de consultation en mai prochain.

Le plan complet de l'AQRP est disponible sur le site Web de l'Association.

## Climatisation dans les CHSLD

Selon une enquête de l'AQRP, la situation de la climatisation privée en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) s'est considérablement améliorée au cours des dix dernières années. Tous les résidents en CHSLD peuvent demander un climatiseur dans leur chambre, s'ils en ressentent le besoin.

Dans une démarche uniforme, tous les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) sont capables de fournir des climatiseurs privés aux résidents en CHSLD qui en font la demande. Les rares exceptions à cette règle sont généralement attribuées à des problèmes liés à la capacité électrique du système.

Notre association est heureuse de constater que tous les résidents qui en font la demande peuvent avoir une chambre climatisée. Les personnes âgées sont vulnérables aux vagues de chaleur, particulièrement si elles cumulent d'autres facteurs de risque comme une maladie chronique, qu'elles habitent seules et qu'elles ont un faible revenu.

L'AQRP poursuivra son enquête sur la climatisation dans les CHSLD à l'été 2025.

## Évictions en RPA

Une enquête nationale menée par votre association révèle qu'en l'espace d'un an, plus de 1400 locataires ont été évincés de leur résidence privée pour aînés (RPA). Il s'agit d'une conséquence directe de la fermeture de 87 RPA à travers le Québec.

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 30 septembre 2024, le nombre de locataires évincés des RPA a connu une baisse de 44 %, passant de 2557 à 1426 personnes par rapport à la même période l'année précédente. Le nombre de fermetures de RPA a, quant à lui, légèrement diminué cette année, enregistrant une baisse de 1 % par rapport à l'an dernier.

L'AQRP continuera de suivre ce dossier préoccupant.

# L'expérience membre

## Service à la clientèle

Plus de 100 000 courriels, près de 30 000 utilisateurs de l'Espace membre et plus de 18 000 appels reçus : ces chiffres illustrent l'utilisation importante de notre service à la clientèle par nos membres. Les membres de l'AQRP bénéficient d'un support quotidien *via* le téléphone, les courriels et le chat en ligne.

Il faut noter que nous sommes l'une des rares associations à offrir un service à la clientèle dédié aux membres.

## Conférences Web

Nous avons proposé une large gamme de conférences gratuites en ligne abordant des thèmes variés, telles que les habitudes de santé, l'enrichissement de la vie de retraité, les voyages, et autres.

Restez à l'affût des prochaines conférences Web en consultant nos infolettres de lancement de programmation et nos infolettres mensuelles.

## Événements

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année, que ce soit des voyages avec Expression Voyages ou encore le tournoi de golf annuel. Les informations sur les événements sont disponibles sur le site Web ainsi que dans nos infolettres mensuelles. Il est important de noter que les réservations à certaines activités se font très rapidement, alors n'attendez pas pour vous inscrire!

## Formations

Nous avons élargi notre offre de formations cette année, avec des cours variés comme l'anglais de voyage, la photographie, le yoga et le Pilates.

Nos formations, conférences, événements et voyages sont proposés aux membres, en plus de nombreuses activités disponibles dans vos régions.

## Assemblée générale annuelle 2024

L'assemblée générale annuelle (AGA) 2024 s'est tenue dans la région du Bas-Saint-Laurent. Pendant l'assemblée, les membres ont pris connaissance du bilan des activités 2023-2024, des états financiers consolidés 2023-2024 et des prévisions budgétaires 2024-2025, et ont nommé l'auditeur pour 2024-2025. La prochaine AGA se tiendra le 12 juin 2025, à l'Hôtel Delta Sherbrooke.

## Service Mieux-être et groupes d'échanges

Un service à votre portée!

Ce service vous offre un soutien en cas de difficultés personnelles et vous aide à trouver des stratégies d'adaptation.

Le service Mieux-être est votre ancien Programme d'aide aux employés! C'est maintenant le PAR de l'AQRP, pour Programme d'aide aux retraités! C'est gratuit et exclusif aux membres.

## Groupes d'échanges — Nouveau et gratuit

Nous avons également lancé des groupes d'échanges, gratuits et animés par une conseillère en mieux-être. Ces rencontres peuvent se tenir en ligne ou en présence au bureau de la direction générale. Elles permettent aux membres de se rencontrer, de partager leurs expériences et de discuter de sujets d'intérêt commun dans un cadre respectueux et convivial.

# Le développement

## Projet — Groupe de travail sur le bénévolat

L'AQRP a la chance de pouvoir compter sur un large réseau de bénévoles, essentiels à la réalisation de sa mission. Afin de préserver cette dynamique, nous avons mis en place un groupe de travail dédié à la relève bénévole, qui œuvre actuellement sur ce projet stratégique.

Tous nos conseils régionaux sont composés exclusivement de bénévoles et sont chargés de l'organisation et du déroulement des activités régionales. Le projet a été développé par plusieurs phases, et nous sommes heureux de constater que son avancement se déroule de manière efficace et prometteuse.

Des groupes de discussion ont notamment été organisés afin de mieux comprendre les attentes des nouveaux retraités et de cerner les motivations des bénévoles. Ces échanges nous permettent d'adapter notre offre et de mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes qui choisissent de s'engager au sein de l'AQRP.

Vous constaterez, dans un avenir rapproché, la mise en place de certaines initiatives directement liées à ce projet.

## Partenariats

Cette année, nous avons conclu 55 nouveaux partenariats, incluant 28 partenariats nationaux, 13 régionaux, 12 pour des spectacles et 2 pour des escapades. Nous avons également renouvelé ou mis à jour 36 ententes de partenariats existants.

## Concours

Nous avons organisé 4 concours de 500 \$ en partenariat avec différents partenaires, attirant plus de 2500 participants.

## Salons

L'AQRP a pris part à plus de 10 salons dans diverses régions, ce qui a permis de promouvoir notre association et de recruter 100 nouveaux membres.

## Blogue de l'AQRP

Nous continuons de développer notre blogue avec une dizaine d'articles publiés cette année sur des sujets d'intérêt, tels que les voyages, la santé auditive et le sommeil.

Consultez régulièrement notre blogue pour des informations utiles et pertinentes.

## Balados *Cap sur l'épargne*

Dans un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, l'AQRP a lancé la série de balados *Cap sur l'épargne*. Ces balados, réalisés en collaboration avec des actuaires de Retraite Québec et Beneva, abordent des sujets liés à la planification financière, incluant la retraite et la planification successorale. Les premiers épisodes sont déjà disponibles sur notre site Web.

## Capsules éducatives

En 2024, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos partenaires pour produire des capsules éducatives. Parmi celles-ci, des capsules sur la déprescription en partenariat avec le Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription, ainsi qu'une capsule sur la prévention du cancer de la prostate avec PROCURE. Toutes ces capsules sont disponibles sur notre site Web.

## La revue *Reflets*

La revue *Reflets* reste un outil précieux pour nos membres. Saviez-vous qu'un groupe de travail se réunit quatre fois par an pour concevoir des parutions qui répondent à vos intérêts? Ces bénévoles collaborent avec la direction générale et la rédactrice en chef pour enrichir le contenu de la revue, gratuite et exclusive aux membres.

Demeurez à l'affût des nouveautés qui arriveront très prochainement concernant votre revue!

## Les réseaux sociaux

Cette année, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux. Nous vous encourageons à suivre nos différentes plateformes pour être informé des dernières actualités de l'AQRP, mais également des sujets touchant les retraités.

## L'application mobile

Après une année d'existence et plus de 5600 téléchargements à ce jour, l'application mobile de l'AQRP est un véritable succès. Nous vous invitons à la télécharger et à profiter de toutes ses fonctionnalités.

Des nouveautés seront disponibles dans les prochains mois.

# Conclusion

En terminant, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles des conseils régionaux et des comités de secteurs, nos administrateurs, ainsi que le personnel de la direction générale pour leur engagement exceptionnel envers l'Association. Grâce à toutes ces personnes, l'AQRP ne cesse de progresser, d'année en année.